

CALL SEED FUNDING RECHERCHE ET COLLABORATION

AFRIQUE-EUROPE

Dans le cadre de l'alliance d'universités européennes [CIVIS](#), nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'un appel à projets **visant à développer des activités de recherche ainsi que la collaboration Afrique-Europe**. Les rencontres peuvent avoir lieu sur le campus des universités CIVIS en Europe ou en Afrique.

Les projets doivent être soumis en **anglais** via le [formulaire en ligne](#) d'ici au **dimanche 31 mars 2024**.

Activités éligibles

1. Activités thématiques

Il s'agit de toute initiative ayant une dimension de recherche liée à au moins un des thèmes interdisciplinaires des [Hubs CIVIS](#). L'activité proposée doit viser à établir une collaboration durable entre les participant·e·s, c'est-à-dire allant au-delà de l'activité elle-même.

Exemples d'activités possibles :

- Ateliers/activités de formation pour les jeunes chercheur·se·s
- Réunions pour établir un groupe de recherche
- Missions de terrain
- Ateliers pour préparer une publication
- Projets de science citoyenne
- Écoles d'été/d'hiver orientées recherche

2. Actions préparatoires

Il s'agit d'activités dont l'objectif est de préparer une demande de subvention de recherche plus importante. Tous les types de projets de recherche sont éligibles s'ils se rapportent à au moins un des thèmes interdisciplinaires des [Hubs CIVIS](#). Les propositions doivent clairement indiquer comment elles conduiront à une subvention de recherche à part entière et quel programme de financement et/ou appel est ciblé.

Exemples d'activités soutenues :

- Réunions de candidat·e·s potentiel·le·s ou de membres désigné·e·s du consortium souhaitant déposer une demande de financement
- Réunions d'équipe rédactionnelle
- Visites du chercheur/de la chercheuse principal·e et/ou d'autres participant·e·s clés aux membres du consortium

Financement disponible

Chaque projet peut recevoir jusqu'à 10 000 CHF maximum :

- Les frais de voyage et de séjour des chercheur·se·s des autres universités CIVIS sont pris en charge si les activités sont organisées sur le campus de l'UNIL ;
- Les frais de voyage et de séjour des chercheur·se·s UNIL sont pris en charge si les activités sont organisées sur le campus d'une autre université CIVIS

Si le projet est coordonné par l'Université de Lausanne, d'autres frais peuvent éventuellement être pris en charge (selon accord préalable de la Cellule CIVIS).

Critères de sélection

Les projets doivent :

- Impliquer au moins [deux universités CIVIS d'Europe ou d'Afrique](#) outre l'UNIL
- Se rapporter à au moins un des thèmes interdisciplinaires des [Hubs CIVIS](#)
- Correspondre à l'un des types d'activité décrits ci-dessus (activités thématiques/activités préparatoires)
- Démontrer la pérennité de la collaboration entre les participant·e·s au projet
- Les projets déposés dans le cadre des actions préparatoires doivent indiquer le programme de financement ou l'appel à candidatures visé (Horizon Europe, FNS, ...)
- Les projets doivent être mis en œuvre avant le 31 juillet 2025

Il est encouragé que les projets incluent :

- Des participant·e·s d'au moins une des six universités partenaires stratégiques en Afrique
- Des partenaires de plus de deux universités européennes
- Une réponse à un défi sociétal
- Des aspects interdisciplinaires

Il est souhaitable que les projets liés aux activités thématiques intègrent une démarche de science citoyenne/participative.

Processus d'évaluation et calendrier

Avril-mai 2024	Les membres des comités scientifiques des Hubs examinent la pertinence académique des activités proposées. Le comité de gestion de CIVIS vérifie la faisabilité financière et organisationnelle des activités proposées. Le Conseil de la recherche et le comité de pilotage CIVIS décident du financement des activités proposées.
Au plus tard le 15 juin 2024	Les porteur·se·s de projet seront informé·e·s de la décision de financement.
Avant le 31 juillet 2025	Les activités proposées sont achevées.